

LE RAUVELIN

Votre Magazine d'information de la ville de Camaret-sur-Ayguès



FÊTE DE LA SAINT ANDEOL
VIVE NOS TRADITIONS!



SOMMAIRE



P. 4 à P. 7..... Le village bouge : toutes les actualités du village en bref

P. 8 à P. 9..... Commémorations : dévoilement d'une plaque commémorative en souvenir de trois familles juives

P. 10 à P. 11 ... Budget de la commune : un bilan positif!

P. 12 Festivités : retour sur la 13^e Balade Gourmande du Plan de Dieu et la fête de la Saint Andéol

P. 13 Sports : un champion du monde à Camaret!

P. 14 Culture et Patrimoine : de nombreuses expositions à la Chapelle Saint-Andéol



P. 15 Environnement : Camaret favorise la biodiversité

P. 16 à P. 17 .. Sports : une Semaine Olympique et Paralympique réussie!

P. 18 Un Camarétois à l'honneur : Christophe Doux

P. 19 État civil et tribune libre

P. 20 Agenda : votre été à Camaret



LE RAVELIN • 34 • Été 2023 • Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Ayguès • Cours du Midi • 84850 Camaret-sur-Ayguès • **Tél. :** 04 90 37 22 60 • **Fax :** 04 90 37 72 33 • **Courriel :** contact@camaret.org • **Directeur de la publication :** Monsieur le Maire de Camaret **Photos :** Mairie de Camaret, Kévin Banck • **Dépôt légal :** À parution • **Création graphique et mise en page :** MG (84210 Pernes-les-Fontaines) • **Fabrication :** MG Imprimerie • **Diffusion :** 2500 exemplaires • Vous pouvez télécharger ce magazine sur le site internet. Distribution au moyen d'un véhicule électrique de la Commune.

Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement. Tous droits réservés.

WWW.CAMARET.ORG



L'ÉDITO DU MAIRE



La ville de Camaret est fière de ses traditions, comme en atteste la page de couverture. En effet, cette année, la municipalité a décidé de se greffer à la brocante organisée par l'APEL pour célébrer Saint Andéol, notre Saint Patron du village. Le collectif « Les Enfants d'Arausio » a pris part à ces festivités avec leurs chants et leurs danses traditionnelles provençales. Quelques jours avant, des centaines de randonneurs et de fins gourmets ont profité de notre terroir et de notre vignoble à l'occasion de la 13^e édition de la Balade Gourmande du Plan de Dieu. Je remercie une nouvelle fois les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible, ils ont grandement participé à la réussite de cet événement! (page 12).

Le 25 avril dernier, la municipalité a dévoilé une plaque commémorative dans la Grand'Rue en souvenir d'une famille juive réfugiée à Camaret pendant la seconde guerre mondiale. Je remercie le grand rabbin d'Avignon et les représentants de la communauté juive de Vaucluse pour leur présence. René-Louis Thomas, fondateur de « l'Appel des Justes » et Serge Klarsfeld, président fondateur des « Fils et Filles de déportés juifs de France », ont officiellement remercié quelques semaines plus tard la municipalité d'avoir perpétué la mémoire de ces familles juives (page 8).

À l'intérieur de ce magazine, nous vous dressons un bilan de nos finances locales. Après une année 2022 satisfaisante avec un autofinancement en forte hausse (plus de 600 000 €) et une baisse de notre dette communale, l'année 2023 permettra à la commune d'envisager avec sérénité d'importants investisse-

ments à venir (requalification de l'avenue du Mont-Ventoux, travaux de voirie, travaux dans les bâtiments communaux, achat de matériel informatique et technique etc.). Dans un contexte budgétaire toujours difficile pour les collectivités locales, les impôts locaux n'augmenteront pas pour la 9^e année consécutive! (pages 10 et 11).

Cette année, en prévision de la sécheresse et des restrictions d'arrosage, la municipalité est contrainte de supprimer le fleurissement des bacs et des jardinières hors sol. Cette mesure de bon sens est nécessaire: les collectivités locales doivent elles aussi participer à l'effort qui est demandé aux Français pour économiser l'eau. C'est en ce sens que des travaux seront réalisés cet été dans la cour de l'école Souleiado pour installer un récupérateur d'eaux pluviales de 10 000 litres (page 15). De nombreux projets pour favoriser la biodiversité dans le village ont débuté ces dernières semaines (installation d'hôtels à insectes, de nichoirs, de mangeoires) et d'autres projets vont prochainement voir le jour (création d'un sentier de randonnée autour de l'eau, mise en place d'un écopâturage pour débroussailler naturellement certaines prairies, plantation d'arbres etc.) Il me reste à vous souhaiter un excellent été et de très bonnes vacances pour ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre. De très nombreuses animations vont égayer notre village ces prochaines semaines: découvrez l'agenda complet des trois prochains mois à la dernière page de ce magazine.

Bien cordialement.

Philippe de Beauregard

Maire de Camaret-sur-Aygues
Vice-Président de la Communauté de Communes
Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP)



LA PHOTO DU JOUR

Félicitations à Marie-Claire Perigault d'avoir réalisé cette magnifique toile peinte à l'huile (à gauche) suite à une photo prise par la Ville de Camaret courant avril après une averse (à droite).



Rejoignez-nous sur [Facebook/Ville de Camaret](#) @LeVillageAuCoeurduPlandeDieu
Et sur notre compte Instagram @villedecamaret





LE VILLAGE BOUGE



IN MEMORIAM

Georges Rico nous a quittés le 26 mai dernier à l'âge de 89 ans. Il était une figure bien connue des Camarétois. Militaire de carrière dans l'armée de l'Air dans les années cinquante, il posa ses valises à Camaret dans les années soixante avec sa famille, suite à son affectation à la Base aérienne 115 d'Orange. Dans les années soixante-dix, il fut recruté au Cabanon en tant qu'employé au service du personnel. Très rapidement, la qualité de son travail lui permit de passer responsable du service, puis directeur adjoint et enfin directeur général dans les années quatre-vingt-dix.

Parallèlement, Georges était particulièrement bien impliqué dans la vie du village : il a été président de l'Avenir Sportif Camarétois et a été correspondant de presse pour *La Provence*. L'écriture était sa passion. C'était un homme de cœur et d'une grande générosité. La municipalité lui rend aujourd'hui hommage et adresse ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE

Depuis le 1^{er} juin la déchetterie de Camaret est ouverte de 7h à 14h tous les jours sauf le mardi et le dimanche.

Retour aux horaires d'hiver à partir du 1^{er} octobre (8h à 12h et 14h à 17h).



L'EXPLORATEUR DIDIER BAUDOIN A PASSÉ LE CAP HORN

Didier Baudoin, le président de l'association « Sport Passion », vient de boucler une nouvelle expédition hors du commun. Après avoir grimpé le Kilimandjaro, le plus haut sommet d'Afrique, il y a quelques mois, il rentre tout juste de l'Antarctique après un voyage de 15 jours qui lui a permis de traverser le Drake, le bras de mer qui sépare l'Argentine de l'Antarctique et d'intégrer la confrérie, tant enviée, des Cap-Hornier. Après avoir rejoint Ushuaïa Didier Baudoin s'est embarqué sur un navire en compagnie de 8 guides chercheurs et de 60 passagers. Durant ce séjour sur l'Antarctique en plus d'être le témoin des travaux menés par les scientifiques et d'assister à des conférences journalières sur la vie animale, sur le réchauffement climatique et ses méfaits sur la banquise, Didier Baudoin a pu également découvrir un monde à nul autre pareil.

Il est vrai que quand vous avez la possibilité de voir de près, dans leur environnement, des manchots, des phoques et des baleines à bosse, que vous avez navigué en zodiac entre les icebergs, que

vous avez dormi une nuit dans la glace sur la banquise en plus d'y avoir marché raquette aux pieds, que vous avez connu le jour polaire (pas plus de 3 heures de nuit), ça vous change de vos randonnées habituelles aussi corsées soient-elles.

Outre cette période glaciaire de ce voyage au bout du monde Didier Baudoin a ramené bien d'autres souvenirs. Les visites de Buenos Aires et d'Ushuaïa, la ville des baroudeurs du monde entier par excellence et considérée comme la plus australe au monde, et le passage du Cap-Horn resteront à jamais gravés au fond de sa mémoire.

« J'ai réalisé un rêve, ce voyage est totalement différent de ce que j'ai fait jusqu'alors. J'en ai pris tellement plein les yeux qu'il m'est difficile de tout retranscrire » souligne Didier Baudoin qui a profité de l'occasion comme il le fait à chacune de ses expéditions de poser pour la photo souvenir en dépliant le fanion de la Ville de Camaret.

Article de Jean-Claude Thévoz pour le journal *La Provence* – Vaucluse du 13/03/2023

CHANGEMENT DE PRIORITÉ À L'INTERSECTION CHEMIN DE PIOLENC/CHEMIN DE LA PROCESSION

La Ville de Camaret a modifié la priorité de l'intersection du chemin de Piolenc et du chemin de la Procession en installant un STOP pour les véhicules qui arrivent du côté du Crédit Agricole afin de sécuriser cette intersection (meilleure visibilité). En effet, le chemin de la Procession a été mis en double sens sur toute sa longueur suite à la fermeture du parking de Raynal et Roquelaure. Arrêtés n° 128 (modifié par le n° 179) à retrouver sur notre site internet. En vous remerciant de votre compréhension.





CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA 13^e BALADE GOURMANDE DU PLAN DE DIEU



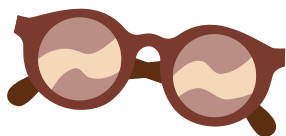
Monsieur le Maire Philippe de Beauregard a présenté à la presse la 13^e édition de la Balade Gourmande le 17 avril dernier au Domaine du Grand Retour à Travaillan. Autour de lui étaient réunis Jean-Claude Ober, conseiller départemental de Vaucluse, Julien Merle, maire de Sérignan et président de la CCAOP, Patricia Lissal représentant Isabelle Daladier Martin, maire de Travaillan, de nombreux élus municipaux de la Ville de Camaret sans oublier Alain Aubert et Hugues Meffre du Syndicat du Plan de Dieu qui étaient accompagnés de plusieurs professionnels de la viticulture. Retour en images sur les meilleurs moments de cette 13^e édition en page 12.



WEEK-END DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La ligue contre le cancer de Vaucluse et l'Association Roller Camarétois, ont organisé leur traditionnelle soirée dansante le 17 mars dernier à la salle René-Roussière. Plus de 120 participants ont répondu présent pour cette soirée animée au son de DJ Bilou et en présence de Marie-France Lorho, députée de la 4^e circonscription de Vaucluse et de nombreux élus. Cette soirée dansante est organisée chaque année depuis 2016 sous l'impulsion d'Antoine Deschamps, Liliane Diaz et de nombreux bénévoles. Un grand merci aux généreux donateurs (associations, domaines viticoles et particuliers) qui ont participé activement à la réussite de cette soirée. Le lendemain,

une randonnée pédestre a été organisée par l'association Sport Passion sur un parcours de 9 km en présence de 80 marcheurs dont une trentaine de marcheurs de l'association Arpo d'Orange. L'association La balade de Jérémie était également présente pour proposer des tours dans leurs voitures de collection moyennant la somme modique de 5 €. Cette manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié. L'APEL Saint-Andéol a également participé en reversant la recette de la vente du goûter du 10 mars. Tous les bénéfices de ces événements seront reversés à la Ligue contre le cancer. Un grand bravo à tous pour cette belle solidarité !



GEORGES GAYE, RAYMOND MÉRINDOL, ALAIN MÉRINDOL ET BRUNO GARCIA À L'HONNEUR



Comme vous le savez, la brocante de l'APEL Saint Andéol qui s'est déroulée le 14 mai dernier, ne serait rien sans eux. Georges Gaye, Raymond Mérindol et Alain Mérindol* ont été les créateurs de cette brocante il y a maintenant plus de 40 ans. Ils sont aujourd'hui trois figures historiques de l'école Saint-Andéol, toujours disponibles pour donner un coup de main pour des travaux ou pour un coup de peinture.

Bruno Garcia, qui est lui un peu plus jeune, s'est occupé d'organiser cette brocante pendant plus de 10 ans. M. le Maire Philippe de Beauregard a tenu à les remercier et les féliciter chaleureusement pour leur investissement personnel en leur remettant la médaille de la ville. Un grand bravo !

*Alain Mérindol n'ayant pas pu être présent ce jour-là, recevra la médaille de la ville ultérieurement.



VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

Madame Violaine Demaret, Préfète de Vaucluse, est venue rencontrer les élus du territoire le 11 mai dernier aux côtés de Monsieur Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, afin de faire le point sur les différents projets portés par la CCAOP. Après une visite au Naturoptère à Sérignan puis à la Mairie de Viols pour échanger avec les acteurs locaux sur les projets d'irrigation, Madame la Préfète s'est ensuite rendue à Camaret à la Maison des Vins pour découvrir nos produits du terroir.



Contre les cambriolages,
les bons réflexes!

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



DÉPART DE FANNY BLANCHARD, RESPONSABLE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Arrivée en 2018 dans notre collectivité, Fanny a décidé de nous quitter pour convenances personnelles. Responsable du RAM devenu le Relais Petite Enfance (RPE) en 2021, Fanny était très appréciée de ses collègues ainsi que des *assmats* du village. Nous lui souhaitons une très bonne continuation. Elle sera remplacée par Hélène Proudhon à partir du 3 juillet (sur la photo, Hélène est debout juste derrière Fanny). Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la prise de ses nouvelles fonctions.

Une réception était organisée fin mai en présence de Monsieur le Maire Philippe de Beauregard et de Sylvette Gill, adjointe à l'enfance et jeunesse et les *assmats* de Camaret à la Maison pour Tous.

Le RPE est fermé du 29 mai au 3 juillet. En cas de besoin, n'hésitez pas à consulter la liste des *assmats* sur notre site internet: www.camaret.org rubrique « Enfance Jeunesse » puis « Accueil 0-6 ans » ou de contacter en cas d'urgence le RPE de la Ville d'Orange au 04 90 51 47 68.

Comme à chaque période de congés, la municipalité est soucieuse de la sécurité des Camarétois. Les personnes désireuses de souscrire à cette opération peuvent remplir une fiche à télécharger sur notre site internet www.camaret.org rubrique « Vie locale » puis « Sécurité » et la déposer au poste de la Police municipale de Camaret.

Ce service est offert par la municipalité au profit des Camarétois. Cette action permet de protéger les habitations et les commerces en cas de problèmes rencontrés, lors des patrouilles effectuées et de prendre rapidement contact avec le propriétaire des lieux. Elle ne se limite pas à la période estivale mais reste active toute l'année.

POLICE MUNICIPALE

11, cours du Midi
84850 Camaret-sur-Aygues
Téléphone: 04 90 37 82 66
Permanence du lundi au vendredi avec un service d'astreinte le week-end.

PETIT-DÉJEUNER OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ SUR NOTRE MARCHÉ DE PROVENCE



Monsieur le Maire et les élus du conseil municipal étaient présents ce mercredi matin sur notre marché de Provence pour échanger avec les administrés et les commerçants. Un moment sympathique qui sera renouvelé dans le courant de l'automne prochain.

SOLIDARITÉ: DÉPART D'UN NOUVEAU CAMION EN DIRECTION DE L'UKRAINE

Un nouveau camion est parti le 26 mai dernier en direction de l'Ukraine suite à un nouvel appel aux dons lancé par la Ville de Camaret en mars dernier. Ce chargement est composé de: 60 trousse d'urgence individuelles, de 5 sacs complets pour médecins et infirmiers militaires (avec leurs civières souples), d'un échographe digestif et gynécologique neuf, d'une palette d'alimentation lyophilisée et de nombreux médicaments, pansements, kits et solutés de perfusion. Tous nos remerciements à ceux qui ont permis d'organiser ce nouveau voyage: les associations « Aide



aux Sinistrés » et « Chrétienté-Solidarité » qui ont affrété le convoi, le Dr Claude Borgeot, le Dr Olivier Michelland, le Dr Philippe Boisson, la clinique Synergia, le magasin Intermarché de Camaret (J. Marchand) et les nombreux personnels de santé.



UN NOUVEAU GÎTE: LE MAS DES GLYCINES

Bienvenue au Mas des Glycines, Nathalie et Boris sont heureux de vous accueillir dans un ancien domaine viticole. Le Mas se compose d'une partie principale où les propriétaires habitent et d'une aile dédiée au gîte.

Sur un domaine d'1 hectare, découvrez leur gîte entièrement rénové dans une ambiance chaleureuse et élégante. Tout est fait pour que vous vous sentiez comme à la maison, pour vous permettre de vous détendre et profiter de votre séjour.

Contact : Mme Nathalie DOR
aumasdesglycines@gmail.com – 06 17 14 35 12

Retrouvez toutes les informations et les photos de ce gîte sur notre site internet : www.camaret.org rubrique « Tourisme » puis « Hébergements ».



INAUGURATION DU BOWL & BURGER

Petite soirée sympathique et bon enfant le 26 avril dernier pour l'inauguration du Bowl & Burger en présence de Monsieur le Maire Philippe de Beauregard qui était accompagné d'une partie du conseil municipal et des membres de l'UCCAV. Ce nouveau commerce, situé juste à côté de la mairie, a ouvert ses portes depuis le 2 mai pour notre plus grand bonheur à tous ! Tous nos vœux de réussite à Christelle.

1, avenue Fernand-Gonnet
04 90 62 69 43 – poke.burger84@gmail.com
www.bowletburger.fr

MINOUNETTE 84

Créée en août 2022 par une Camarétoise (Martine), cette association a pour objet la protection animale, le trappage des chats, leur identification et stérilisation, la recherche de familles d'accueil et la sensibilisation de la population à la qualité et au respect des animaux.

07 45 42 26 22
minounette84850@gmail.com



ENTREPRISE FLORENT GAMET



Multiservices dans l'entretien de vos jardins (taille, débroussaillage, entretien pelouse etc.) sur Camaret, Orange et alentours.

Contact : 06 69 63 57 10 – gamet.florent84150@gmail.com



UN NOUVEAU FOOD-TRUCK

Retrouvez dorénavant tous les jeudis de 15 h 00 à 18 h 00 pendant l'école, Les délices de Lyès sur le parking René-Roussière (hors jours fériés). Glaces, boissons rafraîchissantes, bonbons : il y en aura pour tous les goûts ! Avec en prime, un cadeau de bienvenue aux nouveaux clients.

COMMÉMORATIONS



DÉVOILEMENT

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

Retrouvez le discours de M. le Maire Philippe de Beauregard

J'ai été informé par Monsieur René-Louis THOMAS de la présence d'une famille juive à Camaret pendant la seconde Guerre Mondiale, et il m'a proposé de lui rendre hommage. En 1941 arrive à Camaret une grande famille, l'association de trois familles qui n'en forment qu'une seule, sous l'égide du grand-père Moshé BERENBLUT, âgé de 81 ans à son arrivée. Moshé BERENBLUT est accompagné de sa fille: Bluma avec son mari Salomon JERUCHEMSON, ainsi que leurs deux enfants Hélène et Albert, de 15 et 11 ans respectivement en 1941. Sa deuxième fille: Elka avec son mari Hener SACKS, avec leurs deux enfants Eli (4 ans) et Albert (3 ans). Sa petite fille Régine KLAJNLERER, une adolescente de 15 ans née de sa troisième fille. Les parents de Régine, Ides, née BERENBLUT, et Samuel, ainsi que sa grande sœur sont décédés dans le ghetto de Varsovie avant son départ.

Ils vivent ici quelque temps, parmi les Camarétois, jouant dans les mêmes cours d'école, buvant les mêmes cafés, se plaignant sans doute du même mistral. Quand les autorités, représentantes du régime de Vichy, se rendent à Camaret, le maire Monsieur Fernand GONNET leur assure qu'aucun juif ne vit ici. Mais le 24 août 1942, la famille JERUCHEMSON et Hener SACKS,

le mari d'Elka, sont arrêtés, visés par la liste de déportation publiée deux jours plus tôt par la préfecture. Ils sont transférés aux Milles, puis à Drancy, et enfin à Auschwitz en septembre 1942. Le reste de la famille, Elka, ses deux enfants, Moshé le patriarche et Régine la jeune cousine, seront quant à eux arrêtés le 7 juin 1944. Aux yeux de tous, dans un silence glaçant, les soldats allemands sortent de leur traction avant noire avec leurs chiens-loups, et font monter la famille dans un bus. Ils seront déportés à Drancy puis à Auschwitz. Sur les 10 personnes arrivées en 1941, seule une d'entre elles aurait survécu: Régine KLAJNLERER, libérée en 1945. Les équipes municipales se sont affairées à retrouver l'identité de ces personnes, à retracer leur histoire. Je prendrai ici le temps de sincèrement remercier Madame Liliane DIAZ, accompagnée de Madame Corinne PAGANO pour leur travail de recherches rigoureux, ainsi que Madame Renée DRAY-BENSOUSAN, historienne agrégée d'histoire, membre de la Commission départementale sur les spoliations des Juifs dans les Bouches-du-Rhône, du Conseil scientifique de la fondation des Milles et du Mémorial de la déportation, qui ne peut malheureusement pas se joindre à nous ce jour, pour son aide précieuse. Je remercie à leur tour Madame Marguerite DIANOUX, Monsieur Jean-Pierre PECOUT, ainsi

Le 25 avril dernier, Monsieur le Maire Philippe de Beauregard, a dévoilé une plaque commémorative en souvenir de trois familles juives réfugiées dans un bâtiment communal puis déportées en Pologne pendant la seconde Guerre Mondiale. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Rabbini Llewinn-Chaman, de plusieurs représentants de la communauté juive de Vaucluse, de Marie-France Lorho députée de la 4^e circonscription de Vaucluse, du Colonel Deschamps, commandant la Base Aérienne 115 d'Orange ainsi que de nombreux élus et de représentants d'associations civiles et militaires.

que Messieurs Hubert LAGET et Jean Noël LECCHI pour leurs témoignages de première main, propos recueillis par Madame DIAZ et Monsieur GILL, avec l'aide de Madame Marie-Blandine PICCA. Marguerite, Jean-Pierre, Hubert et Jean-Noël qui nous ont fait partager quelques souvenirs de leurs jeunes années avec la famille en question.

Encore un grand merci à René-Louis THOMAS, qui nous a proposé cet hommage.

En ce 25 avril 2023, nous dévoilons une plaque en leur souvenir, pour ne jamais oublier le véritable prix de la paix et de la liberté. Il est de notre devoir de veiller à la transmission de leur histoire, de notre histoire. Il est de notre devoir, encore ce jour, face à la montée de l'antisémitisme dans notre pays, de condamner fermement les actes de terrorisme et de barbarie, quels qu'en soient les auteurs. En ce 25 avril 2023, nous rendons hommage aux oubliés de l'histoire de notre village, en brisant le silence qui les a trop longtemps entourés. Encore merci à tous ceux qui ont rendu cette cérémonie possible, c'est avec émotion et fierté que je vais dévoiler la plaque commémorative en l'honneur des familles JERUCHEMSON, SACKS et BERENBLUT. »

Retrouvez également en intégralité le discours de René-Louis Thomas (lu par Henri Trouillet) sur [www.camaret.org/rubrique « Actualités »](http://www.camaret.org/rubrique/Actualités).



De gauche à droite: Moshe BERENBLUT, Elka SACKS, Eli SACKS et Albert JERUCHEMSON.

(Nous n'avons malheureusement pas les photos des autres membres de ces familles)



HOMMAGE

La Ville de Camaret a rendu hommage le 26 mars dernier aux victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962 malgré le prétendu cessez-le-feu signé une semaine plus tôt. De nombreux Pieds-Noirs et Harkis musulmans avaient été tués par l'armée française sur ordre du Gouvernement de l'époque.

AVIS DE RECHERCHE!



Afin de rajouter son nom sur le Monument aux Morts, les Anciens Combattants de la Ville de Camaret et de Travaillan cherchent à retrouver les descendants de Monsieur Joseph, Étienne LIOTARD « Mort pour la France » au champ d'honneur le 10 novembre 1914 à Dixmude en Belgique.

Que sait-on de ce soldat?

Joseph, Étienne LIOTARD est né le 19 mars 1882 à Sainte-Cécile-les-Vignes. Il était adjudant au 1^{er} Bataillon de tirailleurs sénégalais (1^{er} BTS). Classe 1902 bureau de recrutement d'Avignon avec le matricule 910.

Son avis de décès

Il avait 32 ans, 7 mois et 22 jours lorsqu'il a été tué à l'ennemi. Le lieu de transcription du décès est Camaret-sur-Ayguès.



CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX 5 PILOTES DE L'US AIR FORCE

Retrouvez les plus belles images de la cérémonie qui s'est déroulée le 22 avril dernier à la stèle du Plan de Dieu de Travaillan, en hommage aux 5 pilotes de l'US Air Force abattus au-dessus du Plan de Dieu lors de la seconde Guerre Mondiale, sur notre page Facebook.

Si vous avez des informations susceptibles d'aider à retrouver la famille de Joseph LIOTARD, merci de contacter la mairie de Camaret par mail à :

communication@camaret.org
ou par téléphone au : 04 90 37 22 60
ou l'association des Anciens Combattants par mail à :
catm.camaret-travaillan@laposte.net

CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Cérémonie du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 devant la fresque de l'Église à Camaret-sur-Ayguès en présence de nombreux élus, du nouveau Conseil Municipal des Enfants, des autorités civiles et militaires, des enfants des écoles et des habitants de Camaret.

« Souvenons-nous du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé. Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 :

UN BILAN LARGEMENT POSITIF!

Les résultats de clôture du budget principal se présentent comme suit :

Un excédent de fonctionnement de : 430 760,42 €

Un excédent cumulé d'investissement de : 208 767,10 €

Soit une balance de clôture excédentaire de 639 527,52 €

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **5 505 564,18 €** (soit +2.4 % par rapport à l'exercice 2021) :

Augmentation des charges à caractère général de +6.38 % par rapport à 2021, cela est dû à l'augmentation des coûts de l'énergie, des produits et matériaux ainsi que des denrées alimentaires (cuisine centrale). Les mesures d'économies mises en œuvre par la municipalité ont permis d'atténuer ces hausses.

Les charges de personnel s'élèvent à **3 285 369,95 €** soit une hausse de 4.4 % par rapport à l'exercice 2021. Hausse essentiellement liée à l'augmentation du point d'indice de 3.5 % annoncée par l'État en juin pour application en juillet (en plein exercice budgétaire) : un coût de **90 000 €** pour 6 mois.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **5 936 324,60 €** soit une nouvelle hausse : de +5.92 % par rapport à 2021.

Dans un contexte budgétaire et financier toujours difficile pour les collectivités locales, la commune dégage un excédent de fonctionnement de **430 760,42 €** (+ **202 324 €** par rapport à 2021), retrouvant un niveau supérieur de 30 000 € à celui de 2019.

Cet excédent constitue l'autofinancement ou l'épargne brute du budget 2022 et sera versé à la section investissement 2023.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses en section d'investissement 2022 (TTC) :

- Participations de la commune au SDIS pour la construction de la caserne de pompiers commune avec Sérignan : **84 330,00 €**,
- Travaux dans les bâtiments scolaires : **23 000 €**,
- Travaux dans les autres bâtiments communaux : **322 028 €** dont **221 000 €** pour les travaux d'aménagement intérieur des 4 logements de l'entrée de ville (sur un budget total de **250 000 €** dont une partie des dépenses en 2021),
- Travaux voirie et réseaux : **86 195 €**,
- Acquisition de 2 véhicules électriques pour les services techniques : **50 100 €**,
- Renouvellement et acquisition de matériel (écoles, services municipaux...) : **90 028 €**,
- Études réaménagement avenue du Mont-Ventoux, Rond-Point des Amandiers et chemin Battu : **17 523 €**,
- Restauration d'un tableau de l'église paroissiale : **21 259 €**,
- Remboursements du capital de la dette : **183 996 €**.

Les principales recettes en section d'investissement 2022 :

- **340 000,00 €** de subventions pour différents projets (État, Région et Département, CCAOP),
- **241 000 €** au titre du FCTVA,
- **97 000 €** de taxe d'aménagement (permis de construire),
- **228 436 €** : excédent de fonctionnement 2021,

- **70 019 €** : excédent d'investissement 2021 reporté,
- **139 081 €** : dotations aux amortissements (opération d'ordre).

• ENDETTEMENT

Il est de **377 €** par habitant pour une moyenne de la strate de **728 €** par habitant.

L'endettement par habitant est passé de 421 € en 2013 à 377 € en 2023, soit une **baisse de 10,5 % en 10 ans**.

ENDETTEMENT PAR HABITANT



BAISSE DE 10,5 % EN 10 ANS

Notre dette peut être remboursée en 3,6 ans au vu de notre actuelle capacité d'autofinancement, bien en deçà de la moyenne de la strate qui est de 4,6 ans.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 : LES BONS RÉSULTATS FINANCIERS DE 2022 PERMETTENT À LA COMMUNE D'ENVISAGER AVEC SÉRÉNITÉ LES IMPORTANTS INVESTISSEMENTS À VENIR

• LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'objectif 2023 reste donc de maintenir les dépenses de fonctionnement à moins de 5,6 millions d'euros.

• LES INVESTISSEMENTS 2023

Après l'année de relative « pause budgétaire » en 2022, 2023 sera un exercice de reprise importante des investissements.

Parmi les principales dépenses d'investissements à prévoir en 2023 :

- Participation finale de la commune au SDIS pour la construction de la caserne de pompiers commune avec Sérignan : 80 000,00 €,
- Nouvelle Révision simplifiée du PLU

pour l'accueil du nouveau siège de la CCAOP et une nouvelle zone artisanale : 10 000,00 €,

- Schéma pluvial communal : 22 500 €,
- Travaux dans les bâtiments communaux : 290 000 €,
- Travaux de voirie et réseaux divers : 260 000,00 €,
- Reprise des réseaux internes assainissement et pluvial de l'école maternelle : 150 000 €,
- Première phase des travaux avenue du Mont-Ventoux, rond-point des Amandiers et chemin Battu : 500 000 €. L'ensemble, budgété sur 2 exercices (2023-2024), devrait avoisiner le million d'euros (sous réserve des aléas liés aux études en cours sur le réseau pluvial et les travaux qui seront engendrés).

- Véhicule électrique pour la police municipale : 45 000 €,
- Matériel technique, mobilier, informatique : 345 000 €.

Il faut aussi noter le montant de l'annuité en capital de la dette soit 168 000 €.

Au total, les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 seront de 1.9 millions d'euros.

• LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Outre ses ressources propres, **la commune a déjà obtenu 650 000 € de subventions** de la part de l'État, de la Région, du Département et de la CCAOP pour financer les investissements 2023.



FESTIVITÉS

BAL DE PRINTEMPS DU COMITÉ DES FÊTES

Près de 250 personnes pour le Bal de printemps organisé par le Comité des fêtes de Camaret ! La municipalité félicite les membres du Comité pour la réussite de cet événement qui s'est déroulé le 1^{er} avril dernier à la salle René-Roussière. Les membres du Comité ont su insuffler en quelques semaines, une synergie autour de leur président David Azzolini. Tous, ont mis de l'envie et du cœur pour préparer ce Bal de printemps, tout en faisant participer les enfants du centre de loisirs, ainsi que plusieurs entreprises et commerçants du village. Le Comité des fêtes est d'ores et déjà en train de préparer d'autres événements pour cette année et notamment le retour du bal du 14 juillet sur la place des Félibres !



UN GRAND CABARET À CAMARET!

À Camaret, il y en a pour tous les goûts ! Un grand bravo au Club Bel Automne et à Mireille qui ont organisé un cabaret le 15 avril dernier à la salle René-Roussière, en présence de près de 300 personnes.



13^e BALADE GOURMANDE DU PLAN DE DIEU: UNE AMBIANCE EXTRAORDINAIRE!

Aux vignerons du Plan de Dieu, aux bénévoles, aux organisateurs, aux prestataires, aux orchestres, aux partenaires et bien sûr à vous chers marcheurs qui étiez plus de 1200: MERCI!



FÊTE DE LA SAINT ANDÉOL ET BROCANTE DE L'APEL SAINT ANDEOL

Cette année et pour la première fois, la municipalité a décidé de coupler la fête de notre Saint patron du village avec la brocante. La traditionnelle procession est passée au milieu des stands en présence du collectif Les Enfants d'Arausio, qui nous ont proposé

un très beau spectacle de danses et de musiques provençales traditionnelles. Cette festivité s'est terminée par un apéritif organisé conjointement avec l'APEL devant la chapelle Saint-Andéol, à l'occasion du 40^e anniversaire de la brocante.



TROPHÉE DU RAVELIN DE MOTO-BALL

Dans le cadre de la préparation du Championnat de France de moto-ball, le Moto-Ball Club Camaret a organisé la seconde édition du « Trophée du Ravelin » le 18 mars dernier. 4 équipes se sont affrontées tout au long de la journée. Voici le classement final: 1^{er} MBC Camaret 1; 2^e MBC Saint-Georges; 3^e MBC Camaret 2; 4^e MBC Bollène

Le championnat de France a commencé début avril, à l'heure où nous écrivons ce numéro, Camaret est à la 3^e place du classement général derrière le SUMA de Troyes et le MBC Neuville. Retrouvez le calendrier complet des Championnats de France Élite 1, Élite 2 et U18 de la saison 2023 sur la page Facebook du Moto-Ball Club Camaret.



RÉSULTATS SPORTIFS DE L'ENTENTE SPORTIVE NORD VAUCLUSE



Les marcheurs de l'ESNV ont participé à la première édition de la Nordique des Sables à La Grande Motte le 19 mars dernier. Cette épreuve est inscrite au National Nordique Tour et qualificative aux championnats de France. Une belle épreuve de 12 km sur la plage sous forme d'un aller-retour La Grande Motte - Carnon. Ce fut

une grande première pour nos marcheurs, une épreuve sur le sable est complètement différente de leurs chemins accidentés habituels avec du dénivelé. Pas si facile de marcher, en respectant la technique de la marche nordique, dans le sable mais un vrai plaisir de marcher au bord de l'eau sous un beau soleil.

QUELQUES RÉSULTATS DU KARATÉ CLUB CAMARÉTOIS (KCC)



Première participation du club à une compétition: la coupe Danielle Fidèle qui s'est déroulée le dimanche 26 mars à Caderousse. 8 compétiteurs et compétitrices étaient engagés. Le KCC est ravi d'avoir pu participer à cet événement et avec à la clé, deux belles médailles conquises. La première par Angèle

Cailleux, qui termine 3^e de sa catégorie en poussins et la seconde par Pierre Mozziconacci, également 3^e. Félicitations également à tous les autres participants et participantes pour n'avoir rien lâché malgré les obstacles. Il faut un début à tout. C'était aujourd'hui pour le KCC. Bravo à tous!

RÉSULTATS DE L'UNION CYCLOTOURISTE CAMARÉTOISE

L'UCC a participé le 13 mai dernier, à la 15^e édition du rallye des Bosses du Comtat organisé par le club de Carpentras Serres. Bravo à nos cyclistes



Camarétois qui terminent à la 2^e place au nombre de participants et à Maéna qui a été la plus jeune licenciée du rallye à seulement 11 ans.

UN CHAMPION DU MONDE DE JUDO À CAMARET!



Frédéric Demontfaucou, 8^e dan, champion du monde, triple champion d'Europe et 3^e aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000, était le 14 avril dernier l'invité d'honneur du FUJI JUDO KWAI Camaret à l'occasion d'un entraînement exceptionnel au dojo Philippe Pradayrol.



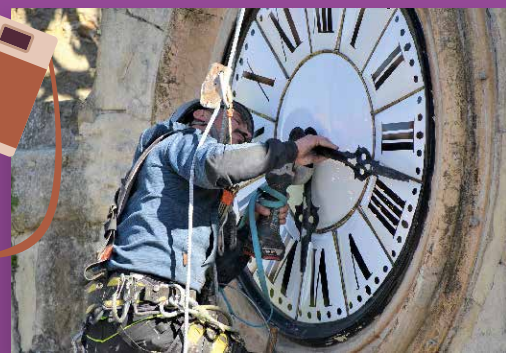
EXPOSITION SUR LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-HENRI FABRE

Cette exposition a été organisée par la bibliothèque municipale et l'association Éclats de Lire en coopération avec le Service départemental Livre et Lecture, du 8 au 15 avril 2023 à la Chapelle Saint-Andéol.



L'HORLOGE DU RAVELIN EST DE NOUVEAU À L'HEURE!

Vous l'avez sans doute remarqué dans le courant du printemps, l'horloge du Ravelin (côté sud) était tombée et rester en panne plusieurs semaines. Elle a été réparée le 26 avril dernier par l'entreprise Azur Carillon.



EXPOSITION SUR LES OPEX ORGANISÉE PAR LE CATM DE CAMARET-TRAVAILLAN À LA CHAPELLE SAINT ANDÉOL

Après un mot de bienvenue de Pascal Gill, président de l'ACPG-CATM-OPEX, Monsieur le Maire Philippe de Beauregard a rappelé que notre village se préoccupe particulièrement de la continuité du devoir de mémoire et de la défense des valeurs françaises et républicaines, grâce notamment à l'engagement des militaires français qui sont en opérations extérieures. Franck

Tison, directeur de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre) de Vaucluse, a rappelé que depuis 1963, plus de 800 soldats sont morts en opérations extérieures et plus de 6 000 ont été blessés. Le Commandant Berry représentait à cette occasion, le Colonel Deschamps de la Base aérienne 115 Orange. Cette exposition s'est tenue du 3 au 6 mai.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

CONFÉRENCE SUR LA MAISON BÈQUE LE 24 MAI DERNIER

Quand a été construite la Maison Bèque? Quels ont été les différents propriétaires? Quelle utilisation avait-elle? Comment les domestiques vivaient-ils à l'époque et que faisaient-ils? Autant de questions auxquelles Michèle Margain a tenté de répondre suite à ses nombreuses recherches autour de cette maison emblématique de Camaret qui a été construite au milieu du XVIII^e siècle. Tous nos remerciements à Madame Margain pour cette passionnante conférence.



À l'occasion de la semaine de la petite enfance, la bibliothèque de la ville de Camaret a reçu le 21 mars dernier, les enfants de la crèche, dont certains accompagnés de leurs parents, et des assistantes maternelles, en lien avec le Relais Petite Enfance (RPE). Tous ont suivi avec attention le conte en tissu « Boucle d'or et les trois ours ».



LE BASSIN DE L'AYGUES PLACÉ EN SITUATION DE VIGILANCE SÉCHERESSE

Information de la Préfecture (12 mai 2023)

La préfète de Vaucluse, sur la base de l'avis exprimé par les comités « Ressources en eau », a décidé de classer le bassin de l'Aygues en « VIGILANCE SÉCHERESSE ». D'autres bassins du département ont déjà été placés en « ALERTE » et même « ALERTE RENFORCÉE ». Cette vigilance pour Camaret n'appelle aucune restriction des usages de l'eau pour le moment. En revanche, il convient de rappeler qu'il est de la responsabilité de chacun d'économiser sa consommation d'eau en prévision de cet été. **En savoir plus : www.vaucluse.gouv.fr**

ENVIRONNEMENT

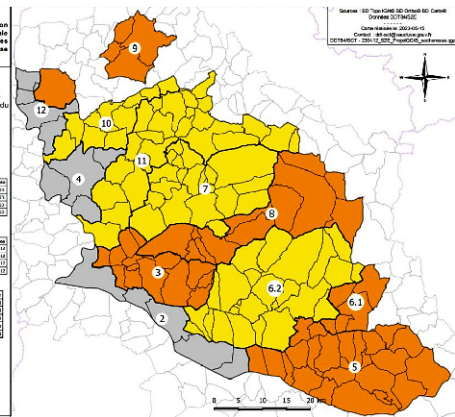


PRÉFÈTE DE VAUCLUSE Direction Départementale des Territoires de Vaucluse

Situation réglementaire au 12 mai 2023

portant restriction des usages de l'eau sur certains bassins versants du département de Vaucluse en application des articles 1732-1 et 1732-2 du Code de l'environnement du 07 avril 2022

VIGILANCE		ALERTE		ALERTE RENFORCÉE	
Commune	Superficie (km²)	Commune	Superficie (km²)	Commune	Superficie (km²)
Camaret	12,00	Arles	1,00	Avignon	1,00
...	...	...	...	...	...



INSTALLATION DE NICHOURS, DE MANGEOIRS ET D'UN HÔTEL À INSECTES

En coopération avec Le Naturoptère de Sérignan, la Ville de Camaret a installé plusieurs niohirs et mangeoires dans le village, afin de favoriser la biodiversité de nos oiseaux de jardin tels que les moineaux, les mésanges ou les rouges-gorges par exemple. Vous pouvez retrouver ces petites cabanes sur la place des Félibres, dans le parc de la crèche municipale et au cimetière. Un niohir à chauve-souris a également été installé vers la chapelle Saint-Cœur-de-Marie ainsi qu'une mangeoire dans la cour de la Maison pour Tous. Ces petites installations per-



mettront, nous l'espérons, de favoriser l'installation des oiseaux qui lutteront naturellement contre les nuisibles et les insectes ravageurs telles que les chenilles processionnaires. Ces niohirs ont été installés à 3/4 mètres de hauteur en direction du sud pour les protéger de certains prédateurs et du mistral. Un hôtel à insectes a également été installé au centre de loisirs là aussi pour favoriser la biodiversité et pour sensibiliser les enfants. Ils pourront scruter quotidiennement les petites bêtes qui viennent trouver refuge.

INFORMATIONS ESPACES VERTS

Les jardinières et les massifs floraux du village attirent les compliments des Camarétos et des touristes depuis plusieurs années suite au travail des agents municipaux et des élus. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui contraints de supprimer le fleurissement des bacs et des jardinières hors sol pour économiser de l'eau. Malgré les quelques pluies orageuses de ces derniers jours, le niveau des nappes

phréatiques reste très bas et les prévisions pour cet été ne sont guère réjouissantes. Quelques jardinières en béton ont été cependant végétalisées avec des espèces peu consommatrices en eau. « Cela n'a pas été une décision facile à prendre car nous sommes attachés au fleurissement de la commune mais nous sommes inquiets des sécheresses à répétition » déplore Patrick Langeron, responsable des services techniques et du service espaces verts. « L'effort qui est demandé à la population de réduire leur consommation en eau nous concerne également en tant



Vous les avez sans doute remarqués, deux Micocouliers de Provence (« Celtis australis ») ont été plantés fin avril sur le cours du Midi par l'entreprise de Claude Melquior, pépiniériste à Carpentras. Cet arbre à croissance rapide tolère bien la sécheresse et les maladies. Espèce méditerranéenne par excellence, elle était cultivée notamment pour la fabrication traditionnelle de fourches, la confection de manches d'outils, de fouets, de cannes à pêche ou encore d'instruments de musique. Aujourd'hui, cette espèce est très répandue dans les communes en remplacement des platanes malades.

que collectivité » précise Monsieur le Maire Philippe de Beauregard. Dans le cadre de futurs travaux dans la cour de l'école Souleiado cet été, nous vous informons que la municipalité va installer un récupérateur d'eau de pluie de 10 000 litres. D'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude pour récupérer les eaux de pluie et pour réduire encore plus la consommation en eau. Nous vous remercions pour votre compréhension.





ENFANCE ET JEUNESSE



NOUVEAUX TARIFS DU SERVICE

ENFANCE-JEUNESSE

APPLICABLES AU 1^{er} AVRIL 2023



TARIFS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

STRUCTURES	TYPE ANIMATION	TARIFS EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAUX											
		CAMARET				EXTERIEURS AVEC CONVENTION OU TRAVAILLANT SUR LA COMMUNE				EXTERIEURS			
		QF<800€	800€<QF<1000€	1000€<QF		QF<800€	800€<QF<1000€	1000€<QF		QF<800€	800€<QF<1000€	1000€<QF	
GARE AUX ENFANTS 3/14 ANS	Periscolaire matin	0,80 €	1,00 €	1,20 €	Plus 1€	0,80 €	1,00 €	1,20 €	Plus 1€	0,80 €	1,00 €	1,20 €	Plus 1€
	Periscolaire soirée	1,50 €	1,80 €	2,00 €	Plus 2€	1,50 €	1,80 €	2,00 €	Plus 2€	1,50 €	1,80 €	2,00 €	Plus 2€
	1/2 journée	5,50 €	6,00 €	6,50 €	Plus 5€	5,50 €	6,00 €	6,50 €	Plus 5€	20,00 €	20,00 €	20,00 €	Plus 8€
	Journée	9,50 €	10,00 €	10,50 €	Plus 10€	9,50 €	10,00 €	10,50 €	Plus 10€	25,00 €	25,00 €	25,00 €	Plus 16€
CLUB ADOS 12/17ANS	Sortie thématique	9,50 €	10,00 €	10,50 €		11,00 €	11,50 €	12,00 €		25,00 €	25,00 €	25,00 €	
	Adhésion Annuelle	25,00 €				25,00 €				25,00 €			

Nouveaux tarifs du service Enfance-Jeunesse applicables au 1er avril 2023

Au regard de l'augmentation des charges de fonctionnement, le Conseil municipal a décidé d'augmenter modérément les tarifs de l'accueil de loisirs extrascolaires et les tarifs du Club Ados, afin de permettre aux familles de continuer à bénéficier des services de qualité à des prix justes et cohérents. Ces tarifs n'ont pas augmenté depuis près de 15 ans et ils étaient bien en deçà des tarifs pratiqués par d'autres communes comparables.

L'adhésion au Club Ados passe de 20 € à 25 €/an. Le tarif des sorties thématiques augmente d'environ 1,50 € suivant le quotient familial. Le tarif à la 1/2 journée et à la journée des enfants de 3 à 14 ans augmente d'environ 1,50 € suivant le quotient familial. Tous les autres tarifs restent inchangés. En vous remerciant de votre compréhension.

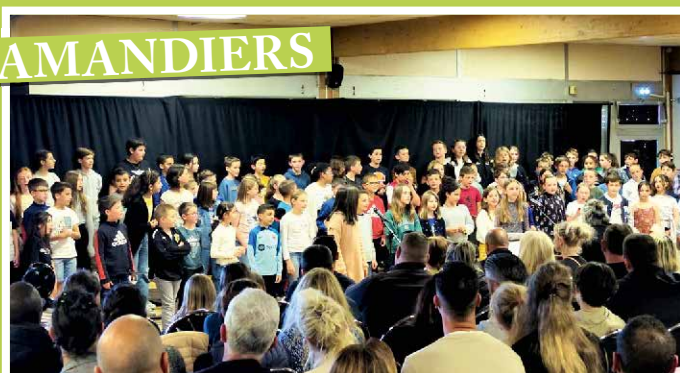
SPECTACLE DE CHANTS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES

SAINT ANDÉOL



Les élèves de l'école Saint-Andéol ont proposé un tour du monde en chansons aux parents et amis venus les écouter le 28 mars dernier à la salle René-Roussière. Un grand bravo aux enfants pour leur prouesse vocale. Ils se sont entraînés depuis de nombreux mois grâce à Vincent et Agnès de « La Boîte à Musique Sarriannaise », leurs deux intervenants en musique. Ces cours de musique sont intégralement financés par l'APEL Saint-Andéol qui tenait ce soir encore, la buvette.

AMANDIERS



Les élèves de l'école des Amandiers se sont produits dans la salle René-Roussière le 11 avril dernier devant leurs parents, coachés depuis le début de la rentrée scolaire par leur intervenant en musique Jeff Picardie. Ces cours de chants sont financés par l'Amicale Laïque et la Ville de Camaret.

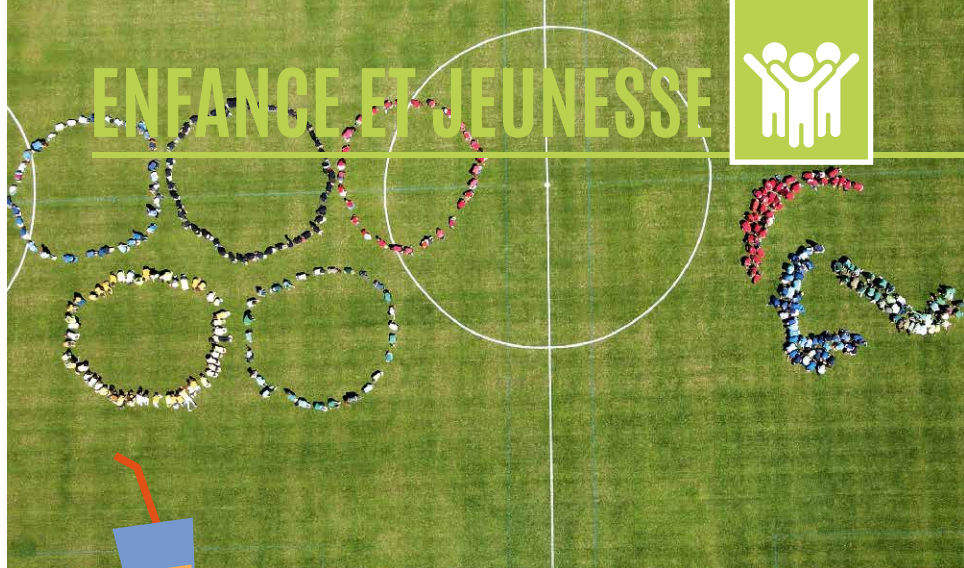
HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES GRANDES VACANCES

La législation sur le temps de travail imposée par l'État contraint la municipalité à avancer l'heure de fermeture du centre de loisirs le vendredi après-midi à 16 heures pendant les grandes vacances. En effet, le temps de travail d'un animateur doit strictement respecter une amplitude quotidienne de travail de 10 heures maximum tout en ne dépassant pas les 48 heures par semaine.

La municipalité est bien évidemment consciente que ce désagrément contraint quelques familles à venir récupérer leurs enfants plus tôt. Cette modification est la moins contraignante possible car la fréquentation du centre de loisirs le vendredi après-midi est beaucoup plus basse que les autres jours de la semaine. La fermeture avancée le vendredi après-midi permet en outre aux animateurs d'organiser leur réunion hebdomadaire

afin de préparer le travail de la semaine suivante. Cette réunion est essentielle afin de préserver le bon fonctionnement du centre et assurer la sécurité des enfants. Cette réunion a été réduite à 1h30 au lieu de 2 heures les années précédentes: c'est un effort collectif.

Enfin, nous rappelons que la qualité de l'offre de service à Camaret reste bien supérieure à celle des communes comparables. En vous remerciant de votre compréhension pour ce désagrément minime qui ne concerne que sept vendredis sur une année.



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP) DU 3 AU 8 AVRIL DERNIERS

Dans le cadre du Label « Terre de Jeux 2024 » et des futurs Jeux Olympiques de Paris, la municipalité via Antoine Deschamps, animateur sportif pour la Ville de Camaret, a organisé une Semaine Olympique et Paralympique (SOP) avec les trois écoles primaires du village, grâce à la participation des enseignants, des parents d'élèves bénévoles, des élus, des intervenants d'associations et de professionnels. Cette semaine avait pour objectifs : de sensibiliser les enfants aux valeurs olympiques et paralympiques en mo-

bilisant des outils éducatifs et ludiques, d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements, de faire découvrir le milieu du sport avec la participation d'une dizaine d'intervenants (associations et clubs sportifs, Sapeurs-Pompiers, nutritionnistes, arbitres internationaux etc.), de changer le regard sur le handicap, d'engager les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sur le stade Vincent-Muratori. Les ateliers à la halle des sports et dans la salle



René-Roussière. Cette semaine s'est conclue par une cérémonie de clôture le stade Vincent-Muratori. Cette Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est un événement national. En Vaucluse, de nombreux événements étaient également organisés comme à Avignon, Apt, Bollène, Orange, Carpentras, Valréas, Le Thor, Sorgues, Vedène, Sainte-Cécile-les-Vignes, Cadenet, Montoux, Cavaillon etc.



REMISE DU PERMIS VÉLO AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES AMANDIERS



CONCOURS DE PÉTANQUE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES AMANDIERS



REMISE DES PERMIS PIÉTON AUX ÉLÈVES DE CE2 DE L'ÉCOLE MISTRAL



CHASSE AUX ŒUFS DES PÉQUÉLETS DES ASSMAT



UN CAMARÉTOIS À L'HONNEUR



Décidément, on peut dire qu'on ne manque pas de champions de moto à Camaret ! En effet, nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui Christophe Doux qui s'est lancé l'année dernière au guidon de sa Yamaha R6, sur les circuits du championnat de France « Week-End Racing Cup » (WERC) dans la catégorie des 600 cm³. Il existe de nombreux championnats de France de moto sur circuit, comme l'Ultimate Cup, la PromoSport ou le Superbike.



CHRISTOPHE DOUX : VICE-CHAMPION DE FRANCE DE WERC CATÉGORIE 600 CM³



vraisemblablement dans un championnat supérieur.

Le MD Racing Team est le nom de son association camarétoise sur laquelle il s'appuie pour financer sa saison qui lui coûte environ 14 000 €. Christophe a réussi à trouver quelques partenaires pour l'aider

diennement de nouveaux partenaires, n'hésitez pas à le contacter et à suivre ses résultats et toute son actualité sur sa page Facebook: Christophe Doux #8 (le numéro 8 étant son numéro préféré). Pour le contacter par mail: gexdu84@hotmail.fr

Bonne chance Christophe !

La moto, c'est toute une histoire de famille !



Avec son fils Raphaël, la relève est assurée !



Élodie sa compagne (derrière Raphaël), n'est jamais loin et veille au grain !

Né en 1985, Christophe roule depuis l'âge de 10 ans et découvre les circuits vitesse en 2015. Frigoriste de métier dans une entreprise de Sérignan, c'est aux côtés de sa femme Élodie et de leur enfant Raphaël qu'il est engagé en compétition. Ensemble à bord de leur camping-car, ils se déplacent en famille lors des 5 manches du championnat de France: Pau (64), Navarra (Espagne), Carole (93), Anneau du Rhin (68) et Alès (30). La saison se déroule sur une période assez courte, de fin mai à début octobre. Lors de la saison dernière et à sa grande surprise, il termine à une très belle deuxième place au classement général dans la catégorie des 600 cm³. À l'occasion de cette deuxième saison qu'il a entamée il y a un mois, il désire conforter ses résultats sportifs. Lors de la première course, il a terminé 1^{er} et 2^e lors de la seconde. Pour l'année prochaine, Christophe passera

financièrement. La ville de Camaret est heureuse de pouvoir l'accompagner dans son aventure. Si vous souhaitez aider Christophe qui cherche quoti-





Bienvenue à

- AMARI Ishaq
né le 3 mars 2023
à AVIGNON
- PEPIN Sohan
né le 3 mars 2023
à AVIGNON
- VELONA Olivia
née le 12 avril 2023
à ORANGE
- BERNARD Liv
née le 30 avril 2023
à ORANGE
- OUICHAOUI Adem
né le 10 mai 2023
à ORANGE

Ils se sont mariés

- PLATON Boris et MEREL Céline le 20 mai 2023

Ils nous ont quittés

- UBASSY Marcel décédé le 5 avril 2023 à ORANGE
- GUINTRANDY Huguette née LAURENS
décédée le 19 avril 2023 à CAMARET
- FOUCHER Marie-Josèphe ép. PÉRONNE
décédée le 2 mai 2023 à ORANGE
- BLEUSE Thérèse décédée le 9 mai 2023 à CAMARET
- RICO Georges décédé le 26 mai 2023 à ORANGE
- GERMAIN Marie décédée le 30 mai 2023 à DECAZEVILLE

GROUPE D'OPPOSITION

« ENSEMBLE POUR CAMARET »



Cette année encore, le maire a ouvertement choisi de bafouer la loi républicaine qui impose chaque 9 mai le pavoiement des édifices publics aux couleurs européennes. Cette date célèbre l'anniversaire de l'appel de Robert Schuman à une nouvelle coopération qui devait bannir la guerre sur le sol européen. Chaque année à cette date, toute l'Europe célèbre d'une même voix la paix et l'unité. Chacun aura évidemment son opinion sur l'Union européenne et toutes sont pareillement respectables. Mais nul ne peut se prévaloir d'un mandat électif pour imposer les siennes, encore moins quand l'acte est passible de sanctions. Non, M. le maire, la loi n'est pas un marché ou on fait ses courses à sa convenance. Si on la conteste, c'est à l'Assemblée qu'il convient d'agir. En attendant, elle s'impose à tous et vous n'êtes pas au-dessus

d'elle. Par le passé, vous vous êtes déjà tristement illustré par un respect discutable du Code de la route. Voilà que vous vous érigez en police de la pensée unique. Faut-il vous le rappeler, M. le maire, en tant qu'élu, vous avez plus que quiconque un devoir d'exemplarité.

Vos élus de l'opposition municipale : Jean-Baptiste Savin, Françoise Virlovvet, Richard Brancorsini, Jean-François Normani.

Notre Blog : <http://ensemblepourcamaret.blogspot.fr/>
Téléphone : 07 82 50 48 67

f : <https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

RÉPONSE DE PHILIPPE DE BEAUREGARD, MAIRE DE CAMARET-SUR-AYGUES

Au moment où notre pays subit une inflation galopante, une contestation sociale sans précédent, une explosion du trafic de drogue et de l'insécurité, voire un inquiétant ensauvagement de la société, la seule préoccupation du groupe d'opposition est de se plaindre que le drapeau de l'Union européenne n'est pas déployé, une fois dans l'année, le 9 mai. Telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, cette Union européenne résulte d'une véritable forfaiture antidémocratique : alors qu'en 2005, les électeurs français avaient nettement rejeté par référendum le projet de Constitution européenne qui donnait beaucoup plus de pouvoirs à l'UE (ainsi que le drapeau de l'UE !), ce projet a été rétabli tel quel par la suite par le parlement français, au mépris de toute démocratie.

Nos élus de l'opposition font le choix de défendre cette Union européenne technocratique, ultralibérale, et gangrenée par les lobbies et la corruption. Libre à eux. En revanche, ils se permettent d'inclure dans leur tribune des attaques personnelles. Je leur rappellerai à mon tour le règlement intérieur du Conseil municipal, qu'ils ont eux-mêmes voté, dans lequel il est précisé : « les articles doivent être présentés de façon non polémique et ne porter que sur des sujets d'intérêt général ayant trait aux affaires de la commune » (article 33). Adeptes de la liberté d'expression, j'autorise la publication de leur tribune même si, pour l'intérêt des Camarétois, il aurait mieux valu qu'elle porte sur des affaires plus pertinentes.



VOTRE ÉTÉ À CAMARET-SUR-AYGUES



Tous les mercredis matin
de 8 h 00 à 12 h 00

- MARCHÉ DE PROVENCE
sur le parking du moto-ball

Tous les premiers dimanches
du mois de 9 h 00 à 12 h 00

- RENCARD AUTO
sur le parking du moto-ball

Tous les jeudis soir
de juillet

- CINÉMA EN PLEIN AIR
devant la Maison pour Tous

JUILLET

Du lundi 3 au dimanche 9
de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h

- EXPOSITION
de Rémy Donzelot
à la chapelle Saint-Andéol

Mercredi 5 juillet à 20 h

- CONCERT
« DJ's Unlimited »
sur le stade du moto-ball

Jeudi 13 juillet de 19 h à 0 h

- « TERRASSES EN FÊTE »
+ brocante de l'association
« Créatrices de liens »
sur le tour de ville

Vendredi 14 juillet
à partir de 18 h 30

- BAL DU COMITÉ
DES FÊTES
place des Félibres

Vendredi 21 juillet
à partir de 18 h

- MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
DE LA MAISON DES VINS
sur la Place des Félibres

Dimanche 30 juillet à 20 h 30

- CONCERT ROSA MUSICA
dans le parc de la
« Quadrangerie »
(derrière la Maison Bèque)

AOÛT

Lundi 14 août de 21 h à 1 h

- SOIRÉE MOUSSE
sur le stade de moto-ball

Vendredi 18 août
à partir de 19 h

- SOIRÉE MUSICALE
sur la place des Félibres
avec « Les boosters »

Vendredi 25 août
à partir 19 h

- AÏOLI + SOIRÉE MUSICALE
« Chez JB » sur le cours du Midi

SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre

- CONCOURS DE CHIENS
Griffon Khortals
à l'étang de la Garriguette

Dimanche 3 septembre
à partir de 9 h

- JOURNÉE DES
ASSOCIATIONS
dans la Halle des Sports
et déjeuner à 13 h
à l'Espace René-Roussière

Jeudi 7 septembre

- PASSAGE DU TOUR
CYCLISTE FÉMININ
INTERNATIONAL
de l'Ardèche dans le village

Vendredi 8 septembre à 21 h

- DIFFUSION DU MATCH
France/Nouvelle-Zélande
sur grand écran devant « Chez JB »

Dimanche 10 septembre
à partir de 9 h

- VIDE VESTIAIRE
organisé par le Comité des Fêtes
au boulodrome,
moules-frites à midi

Samedi 16 septembre

- WORLD CLEAN UP DAY

Samedi 16 septembre
de 9 h à 18 h

- EXPOSITION SUR
LA LIGNE ORANGE-BUIS
salle René-Roussière

Dimanche 17 septembre

- CONCERT
DES AMIS DE L'ORGUE
à l'église Saint-Andéol

Samedi 23
et dimanche 24 septembre

- RÉTRO COMPÉTITION
salon de véhicules de collection

Samedi 29,
dimanche 30 septembre
et lundi 1^{er} octobre

FESTIVAL DE THÉÂTRE
« L'act en scène » dans la salle
René-Roussière

